



Commission vie associative

Compte-rendu de la réunion du 29 mars 2016

C29-2016-001

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Michel JARNIGON, adjoint

M. Georges-Yves GUILLOT, conseiller municipal délégué à la vie associative

Mme Madeleine JOUANDET, conseillère municipale

ÉTAIT ABSENTES EXCUSEES

Mme Véronique LE BOURJOIS, conseillère municipale

Mme Laurence LORANS, conseillère municipale

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

Mme Christelle BRIZOUAL, responsable Maison des Associations

M. Roland PICHON, directeur général des services

PROJET DE DELIBERATION

Subventions aux associations

1/ Les demandes de subventions :

La date limite de dépôt des dossiers de subventions a été fixée au 15 février 2016.

Les dossiers sont divisés en trois parties : le fonctionnement, l'événementiel et les aides ponctuelles (TAP, forum...).

Ils ont été examinés dans un contexte de baisse des dotations aux collectivités ayant induit une recommandation de baisse globale de 5% pour l'attribution des subventions, étant précisé par ailleurs que les subventions ne sont pas figées dans le temps, elles peuvent varier en fonction de l'activité de l'association.

En articulation avec l'OMS et dans le respect de l'enveloppe globale commission sport a décidé d'accorder à toutes les associations une subvention de base d'une valeur de 200 euros.

Le rôle de la commission vie associative est d'entériner les propositions des autres commissions et de discuter les points de litiges éventuels.

2/ Le Forum

Date : 4 septembre 2016

Lieux : palais des congrès , Ile des Récollets et Toulboubou

Cette année la répartition sera équitable sur les 3 sites . Les imperfections du forum 2015 vont être corrigées notamment pour ce qui concerne l'animation des sites qui seront sonorisés en même temps.

Autres informations : La définition de l'affiche est à revoir, les 2 buvettes seront proposées à des associations caritatives en priorité, le programme d'animation n'est pas établi mais il a déjà été demandé à la Kerlenn d'intervenir.

3/ Les locaux associatifs de la cité Plessis

Depuis le début de l'année plusieurs associations ont été transférées dans les locaux rénovés de la cité Plessis : les blouses roses, les donneurs de sang, la ligue contre le cancer, la santé de la famille et la CSF ont également pu emménager dans les locaux de la cité Plessis.

Les affectations en attente :

Après le déménagement de la maison des jeunes vers l'école de Quinivet, l'association le Passage prendra possession du local. Ainsi les 2 logements qu'elle occupe aujourd'hui seront attribués à d'autres associations notamment Echanges culturels et Art et collections et un logement sera vacant.

Le bâtiment du CLSH devrait être partagé par 3 associations dont la ludothèque au 1er étage. L'APAP et les restos du cœur ont été invités à se concerter afin de se répartir le RDC et le 2ème étage.

L'AMAP qui se trouve actuellement rue Jégat doit également revenir dans les espaces de distribution alimentaire de la maison pour tous.

Il est nécessaire de rencontrer l'harmonie municipale pour faire notamment un point sur les locaux.

4/ Pontivy au fil de l'eau

Date : 25 et 26 juin 2016

Lieux : rives du Blavet et rue du fil

Événement municipal en partenariat avec les associations sportives et culturelles de Pontivy.

L'affiche réalisée par le chargé de communication de la ville a été validée : elle sera déclinée en 2 versions, sportive et culturelle.